



Cahier des charges

Réalisation de film et d'animations
pour le projet européen LIFE Habitats Calanques

LIFE16 NAT/FR/000593



Contenu

1. Contexte	3
1.1. L'Agence régionale pour l'environnement et la biodiversité Provence-Alpes-Côte-D'azur	3
1.1. Le projet LIFE Habitats Calanques	3
Les enjeux du littoral	3
Les objectifs du projet	3
1.2. Un visuel adapté au contexte	4
2. Objet de la consultation	4
2.1. Film de 10-15 minutes, AN et FR	4
Les cibles	4
Thématiques et objectifs	5
Le contenu	5
Utilisation et modes de diffusion	5
2.2. Animations, AN et FR	6
Les cibles	6
Thématiques et objectifs	6
Le contenu	6
Utilisation et modes de diffusion	7
3. Exécution de la prestation	7
3.1. Echancier	7
3.2. Matériel et conditions de prises de vues	8
3.3. L'aspect partenarial	8
4. Budget de la prestation	8
5. Engagement du titulaire	9
6. Critères de la prestation et compétences requises	9
6.1. Les critères de sélection	9
6.2. Les compétences requises	10
7. Réponse à la consultation	10

Important : Tous les éléments compris dans votre dossier de proposition doivent comporter la mention LIFE16NAT/FR/000593.

1. Contexte

1.1. L'Agence régionale pour l'environnement et la biodiversité Provence-Alpes-Côte-D'azur

L'Agence régionale pour l'environnement et la Biodiversité Provence-Alpes-Côte-D'azur, [ARPE-ARB] est une structure publique qui a pour vocation d'aider et d'accompagner les collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur à la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans leurs projets de territoire. L'ARPE-ARB intervient dans l'animation, la concertation et l'appui aux collectivités et plus particulièrement ici, dans le montage et la réalisation de projets européens sur des territoires aux enjeux forts en termes de biodiversité et de développement durable.

Pour en savoir plus : www.arbe-regionsud.org

Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'ARPE-ARB est coordinatrice du projet LIFE Habitats Calanques intitulé "Gestion intégrée en Méditerranée : habitats littoraux remarquables périurbains des Calanques en lien avec le Sud de l'Europe". Elle a un rôle d'accompagnement, de coordination et de force de proposition tout particulièrement sur les actions dont elle est responsable.

1.1. Le projet LIFE Habitats Calanques

Les enjeux du littoral

Le bassin méditerranéen offre un patrimoine floristique exceptionnel qui correspond à 10 % de la biodiversité végétale mondiale pour 1,6 % de la surface terrestre - ceci associé à un fort taux d'endémisme. Son incroyable richesse faunistique et floristique fait de lui l'un des 34 "hot spot" de la planète.

Le Parc national des Calanques, créé en 2012, est le premier parc national périurbain d'Europe. Il se déploie au cœur de ce hotspot de biodiversité, sur un territoire méditerranéen qui est soumis à de fortes pressions anthropiques, induisant la perte considérable d'espèces endémiques et rares ainsi que la dégradation de ses milieux naturels.

Face à ces enjeux, l'ARPE-ARB coordonne le projet européen LIFE Habitats Calanques qui réunit le Parc national des Calanques, le Conseil départemental des Bouches du Rhône, la ville de Marseille, Aix-Marseille Universités, le Conservatoire national méditerranéen, le Conservatoire du littoral et le Naturoscope (voir chapitre 2.3 pour plus de détails) sur 5 ans et demi (07/2017-12/2022).

Le LIFE Habitats Calanques, conduit avec l'ensemble des acteurs du territoire et les partenaires, en lien avec l'Europe, permet de préserver les habitats et espèces d'un littoral sous pressions anthropiques et naturelles.

Les objectifs du projet

Les 5 principaux objectifs du projet LIFE Habitats Calanques sont :

- 1 - Restaurer les continuités écologiques des habitats littoraux fragmentés (mise en défens, plantations) pour limiter la dégradation du littoral (fragmentation, piétinement, érosion, stationnement sauvage) et retrouver une intégrité des habitats ;
- 2 - Restaurer des habitats littoraux perturbés par l'installation et le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes (arrachage, plantation d'espèces locales) ;
- 3 - Renforcer les populations d'espèces protégées, endémiques et vulnérables, accroître leur viabilité et reconnecter les populations entre elles (renforcement et réintroduction) ;
- 4 - Informer et sensibiliser le grand public, les professionnels et les décideurs sur les enjeux du littoral ;
- 5 - Partager les connaissances et les expériences à l'échelle européenne.

1.2. Un visuel adapté au contexte

Le visuel d'un territoire véhicule une image et un message qui va susciter des réactions de la part des lecteurs. Il s'agit ici de faire prendre conscience aux usagers de la vulnérabilité et de la valeur du patrimoine naturel à travers des images qui reflèteront l'histoire des Calanques et ses fonctions naturelles. Il est question de rendre accessibles, lisibles et parlantes pour tous, les multiples facettes du littoral terrestre des Calanques, tant à leur échelle paysagère que de l'individu vivant. Le levier principal doit être l'émotion à travers une histoire, à l'aide de l'humour, de l'évasion, de la surprise, de la beauté, de l'artistique etc. et en respectant la charte graphique et la stratégie de communication du projet. De par les fortes singularités du territoire, il est essentiel de définir de manière concertée les orientations qui seront porteuses du projet et des messages à faire passer.

Les études sociologiques, qui ont été conduites sur le territoire du Parc, nous poussent aujourd'hui à vouloir mettre en avant une nature ordinaire, proche de la réalité du terrain et des gens qui la côtoient. En effet, le site des Calanques est ordinaire car quotidien pour les usagers, qui en reconnaissent pourtant le caractère exceptionnel car il permet l'accès à une nature qui n'existe pas en ville.

Il est nécessaire de rappeler que la fréquentation importante des différents sites au quotidien par un public qui méconnaît voire ignore parfois volontairement les enjeux écologiques de ces sites est problématique. Il s'agit de proposer des visuels adaptés pour permettre la prise de conscience par ces usagers qu'ils sont dans un espace naturel sensible soumis à une dégradation forte de son habitat et eux-mêmes acteurs des pressions sur ces sites, notamment du fait de ces usages anarchiques et inadaptés. L'un des enjeux est de pouvoir montrer que la surfréquentation est une vraie problématique et que le site n'est pas aussi attractif que les images qui peuvent être diffusées du fait de la surfréquentation et de ses impacts.

Des actions d'aménagement de sentiers pour la canalisation de la fréquentation, de mise en défens des sentes de fragmentation et d'arrachage des espèces végétales exotiques envahissantes, sont plus ou moins bien perçus par les divers publics cibles. Par conséquent des films clairs, simples et communicants sur les enjeux écologiques de ces sites, associés aux messages et à la charte graphique du projet, sont fondamentaux pour la réussite du projet.

Attention, les images n'ont pas une vocation touristique, l'objectif n'étant pas d'attirer plus de visites sur les Calanques, mais de favoriser une approche plus écologique et respectueuse de la nature dans les Calanques par les visiteurs qui la côtoient.

2. Objet de la consultation

La présente consultation porte sur la création et la réalisation d'un film de 10 à 15 minutes et de plusieurs animations d'un total environ de 15 minutes, en anglais et en français, afin de promouvoir les enjeux de conservation des habitats littoraux méditerranéens des Calanques et des opérations menées par le projet. Ce travail devra être conduit en cohérence avec la communication du Parc National des Calanques sur son territoire.

2.1. Film de 10-15 minutes, AN et FR

Les cibles

Les cibles sont les usagers à proximité des Calanques, mais aussi ceux qui n'ont pas la possibilité de les côtoyer ou bien qui n'ont pas conscience de l'importance de les protéger. Le film doit être facile d'accès et clair avec des messages simples.

Le film n'a pas pour mission d'attirer plus de visites sur les Calanques. L'objectif est de mettre en avant des hommes et des femmes en action, ensemble, pour la protection de la nature, et de promouvoir les actions du projet LIFE sur un socle solide, engageant gestionnaires, scientifiques, entreprises, associations et habitants du territoire et plus largement le rôle indispensable que chacun des usagers a à jouer sur ce territoire.

Thématiques et objectifs

Le film de 10 à 15 minutes doit servir à promouvoir le territoire et aussi les actions engagées par le projet LIFE Habitats Calanques de 2017 à 2022. Il doit s'adresser à un large public et toucher la fibre émotionnelle du public afin de favoriser une appropriation du grand public et des scolaires des enjeux environnementaux sur les Calanques. Le scénario devra comporter les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- La diversité floristique, faunistique, et la richesse des paysages naturels des Calanques, et notamment le littoral des Calanques et la zone d'intervention du projet (de Cassis à Marseille) ;
- Les menaces qui pèsent sur ce territoire et les enjeux qui y sont associés et les facteurs de dégradation, sans culpabiliser mais en permettant des prises de conscience et en apportant des solutions ;
- La dimension humaine : représenter les divers usages et types d'utilisateurs (randonnées, baignade, escalade, pêche, etc. ; habitants, touristes, visiteurs etc.) ;
- Les bons gestes à adopter et les opérations (préparation, réalisation et suivis) menées par le projet:
 - o Action sur les plantes exotiques envahissantes en falaise et à plat avec la production de plantes locales ;
 - o Communication, événementiel, collaboration et coopération (chantier participatif, réunions, conférences, journée grand public etc.) ;
 - o Restauration des continuités écologiques à travers des travaux d'aménagement des sentiers ;
 - o Mise en culture et plantation de plantes rares.

Le contenu

Le scénario comportera également :

- De la musique ;
- Eventuellement des interviews ;
- Eventuellement une voix off ;
- Eventuellement des messages sous forme de phrases courtes/mots ;
- Un générique de fin comportant des liens, les logos du prestataire, des financeurs et de l'ensemble des partenaires du projet.

Le film devra être en français et en anglais, et une version du film devra être disponible pour les malentendants (en version sous-titrée).

Utilisation et modes de diffusion

Le film pourra être utilisé de plusieurs façons :

- Visionnage sur site internet et réseaux sociaux ;
- Visionnage sur écrans de télévision, ordinateur et smartphone ;
- Projection sur grand écran avec vidéo-projecteur ;
- Diffusion à la télévision.

Plus précisément ces supports seront amenés à être diffusés sur les canaux de communication suivants :

- sur le site internet des partenaires du projet et du projet LIFE Habitats Calanques ;
- sur les plateformes vidéos Youtube, Dailymotion, vimeo ;
- dans les lieux d'accueil du public (gestionnaires d'espaces naturels, associations, entreprises, entités publiques) ;
- dans les offices de tourisme ;
- lors de journées et autres événements organisés autour de la thématique de la biodiversité, du social et des opérations de gestion d'espaces naturels (salons, rassemblements, séminaires, stands, ateliers, conférences etc.) ;

- lors de formations ;
- éventuellement une diffusion TV du spot sur les médias locaux.

2.2. Animations, AN et FR

Les cibles

Les animations ont pour cible les institutions, les visiteurs, voire les touristes, le grand public et les écoles.

Thématiques et objectifs

Les animations doivent mettre en œuvre des scénarii courts et variés, et illustrer clairement les bonnes pratiques de gestion mises en œuvre par le projet et les bons gestes à adopter par les publics cibles pour préserver la biodiversité des Calanques. Elles permettront de mettre en parallèle la complémentarité entre institutionnels (gestionnaires, scientifiques etc.) et habitants et de montrer l'importance de travailler ensemble.

A minima, les thématiques et scénarii doivent être les suivants (liste non exhaustive et peut-être remaniée) :

Thématiques	Scénarii institutionnels	Scénarii grand public
Préservation des Calanques en agissant sur les comportements des visiteurs, voire des touristes	Formations/qualifications des gardes natures et professionnels intervenant sur le territoire du parc et sa proximité. Utilisation des bons messages.	"Adopter les bons gestes" démonstration de comportements vertueux et engageants
Préservation des Calanques en agissant sur les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)	Gestion d'arrachage en falaise et à plat par les gestionnaires	« Cultivez la différence et la diversité locale dans votre jardin » : gérer leur jardin pour éviter la propagation des EVEE
Préservation des Calanques par l'aménagement de sentiers	Travaux d'aménagement par les gestionnaires pour limiter la divagation des usagers	« Restez sur les sentiers balisés » : marcher sur les sentiers et suivre les indications
Préservation des Calanques par le renforcement et l'introduction des plantes rares	Mise en culture et de plantations de plantes rares et menacées	« Cueillez avec les yeux » : laisser la plante pousser à leur guide et savoir les identifier. Focus sur l'importance d'une diversité floristique.
Préservation des Calanques par la communication	Coopérations et conférences entre acteurs (échelle européenne)	Engagez-vous : diffuser l'information et participer à des actions de préservation des Calanques

Le contenu

Le scénario comportera également :

- De la musique ;
- éventuellement une voix off ;
- éventuellement des messages sous forme de phrases courtes/mots ;
- Un générique de fin comportant des liens, les logos du prestataire, des financeurs et de l'ensemble des partenaires du projet.

Les animations devront être en français et en anglais, et une version devra être disponible pour les malentendants (en version sous-titrée) le cas échéant.

Utilisation et modes de diffusion

Les animations pourront être utilisées de plusieurs façons, sur un temps illimité :

- Visionnage sur site internet;
- Visionnage sur écrans de télévision, ordinateur et smartphone ;
- Projection sur grand écran avec vidéoprojecteur ;

Plus précisément ces supports seront amenés à être diffusés sur les canaux de communication suivants :

- sur le site internet des partenaires du projet et du projet LIFE Habitats Calanques ;
- sur les plateformes vidéos Youtube, Dailymotion, vimeo ;
- lors de journées et autres événements organisés autour de la thématique de la biodiversité, du social et des opérations de gestion d'espaces naturels (salons, rassemblements, séminaires, stands, ateliers, conférences etc.) ;
- lors de formations ;
- éventuellement une diffusion TV du spot sur les médias locaux.

3. Exécution de la prestation

3.1. Echancier

La prestation complète s'étend sur la période de avril 2021 à décembre 2022. La proposition d'échéancier est la suivante :

Prestation	2021				2022			
Film	■	■	■	■	■	■	■	■
Animations	■	■	■	■	■	■	■	■

■ Préparation/écriture ; ■ Création/montage ; ■ Finalisation/Livrable final

L'échéancier de la prestation pourra être modifié selon les besoins, et la prestation complète devra se terminer au plus tard en septembre 2022.

Pour le film et les animations, elle comprendra :

- Définition de la méthodologie de travail avec le maître d'ouvrage, en lien avec le corps partenarial du projet ;
- La conception et écriture du synopsis, choix du ton utilisé et précision des objectifs et possibilités;
- Le choix et la fourniture de l'illustration sonore du film et des animations (l'utilisation de musiques se fera par achats ou créations spécifiques au projet du film et des animations à la charge du prestataire. Les musiques utilisées dans le cadre du présent marché devront être libres de droit.) ;
- L'organisation des séances de tournage en fonction de la météo et des disponibilités des différents intervenants ;
- La réalisation des prises de vue, avec et sans personnages, et des prises de son ;
- Le montage conformément aux synopsis du film et des animations ;
- La prise en compte des remarques du maître d'ouvrage, et avec les partenaires, à chaque phase de validation ;
- Finalisation de la vidéo et des animations ;
- Concertation finale avec les partenaires du projet ;
- L'adaptation du film et des animations en version adaptée au public anglophone et aux malentendants ;
- La création et livraison à l'ARPE-ARB des fichiers du film et des animations en différents formats numériques et qualité.

Pour cela, des réunions clefs seront organisées par l'ARPE-ARB auxquelles le prestataire devra être présent lorsque demandé et présenter l'avancée de ses travaux.

3.2. Matériel et conditions de prises de vues

Les moyens mis en œuvre par le prestataire pour la réalisation du film et des animations doivent prendre en compte les éléments suivants :

- Pour tourner dans des zones « coeur » du parc, une autorisation sera préalablement délivrée par le directeur de l'établissement avant toute prise d'image ;
- Les prises d'image devront être réalisées en respectant les arrêtés ponctuels de protection de la faune ;
- L'utilisation d'hélicoptère, d'avion est proscrite.
- L'utilisation de moyens aériens légers, tel drone, est soumise à réglementation et autorisation du Parc national des Calanques (un diplôme est requis pour l'utilisation d'un drone à des fins commerciales) ;
- Les films doivent être tournés en numérique format 16/9, full HD (1920x1080), son stéréo à minima.
- Pour atteindre certains sites, une randonnée d'approche sera nécessaire. Des moyens de transport de type bateau ne pourront être mobilisés pour la prestation uniquement ;
- A titre d'exemplarité, l'ARPE-ARB privilégiera le matériel de prise de vue léger de type appareil photo-vidéo full HD ou 4K, trépied et travelling slider.
- Les prises de vues seront réalisées lors de journées ensoleillées et des reports seront à prévoir en cas de mauvais temps, sans impact financier ;
- Ayant la connaissance des acteurs locaux nécessaire pour permettre au prestataire d'obtenir des contacts rapides avec les personnes « ressources », le maître d'ouvrage pourra également conseiller le prestataire sur les lieux permettant des prises de vues aisées ou intéressantes ;

Le présent cahier des charges décrit la prestation attendue mais le titulaire du marché se devra d'être force de proposition, notamment sur les animations, tons utilisés et méthodes innovantes de prises d'image.

3.3. L'aspect partenarial

Le travail à conduire par le prestataire sera réalisé en co-construction avec tous les bénéficiaires du projet. Les bénéficiaires sont des acteurs-clés du territoire, qui connaissent bien ses enjeux et apporteront des retours d'expériences et compétences essentielles à l'élaboration des planches iconographiques. Dans ce sens et compte tenu des usages différents et multiples observés dans les Calanques, il est important de définir avec les bénéficiaires les messages et tons qui seront à utiliser pour chaque campagne et support de communication.

Les partenaires techniques et financiers du programme LIFE Habitats Calanques sont:

- ARPE-ARB : partenaire bénéficiaire principal (pilotage administratif, technique, et financier)
- Parc national des Calanques : bénéficiaire associé (coordination technique et opérationnelle)
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : bénéficiaire associé
- Ville de Marseille : bénéficiaire associé
- Aix-Marseille Université : bénéficiaire associé
- Conservatoire du Littoral : bénéficiaire associé
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen : bénéficiaire associé
- Le Naturoscope : bénéficiaire associé
- La Commission européenne : principal co-financeur
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : co-financeur
- DREAL PACA : co-financeur

4. Budget de la prestation

La prestation est estimée à 30 000 euros TTC maximum.

5. Engagement du titulaire

Le prestataire s'engage à livrer le film et les animations sur clefs USB et DVD sous les formats numériques suivants :

- Full HD (1920x1080 pixels) ;
- HD (1280x720 pixels) ;
- Broadcast ;
- Un format compressé du film et du spot exploitable sur le site internet *du projet LIFE Habitats Calanques* ;
- Les fichiers sources en précisant le logiciel utilisé ;
- Les rushes tournés lors de la réalisation du film car l'ARPE-ARB souhaite pouvoir les réutiliser dans d'autres vidéos si besoin en lien avec son activité.

Toute diffusion d'un ou plusieurs livrables et rushes par le prestataire devra faire l'objet d'une demande d'autorisation à l'ARBE au préalable.

Le film, les animations et rushes seront cédés à l'ARPE-ARB et les partenaires du projet LIFE Habitats Calanques pour :

- Leur utilisation et diffusion dans le cadre du projet LIFE Habitats Calanques, et tout autre sujet relatif à la préservation de l'environnement et à sa gestion, pendant et après la période du LIFE ;
- une durée illimitée.

Cette cession est consentie dans les conditions et sous réserve des sanctions définies par la loi du 11 mars 1957 modifiée par la loi 85-660 du 3 juillet 1985.

En particulier, l'ARPE-ARB et les partenaires du projet LIFE Habitats Calanques s'engagent à :

- citer systématiquement le nom du prestataire ;
- exploiter les films dans des conditions techniques satisfaisantes ;
- limiter l'exploitation aux domaines définis au chapitre 3, sans contrepartie financière supplémentaire que celle prévue dans la présente prestation.

6. Critères de la prestation et compétences requises

6.1. Les critères de sélection

La proposition du prestataire sera appréciée selon les 3 critères suivants :

- compétence technique et les références sur la thématique traitée : 30 %
 - expérience et compétence en réalisation de films et d'animations ;
 - expérience et connaissance du territoire concerné et de ses enjeux ;
 - expérience de différents publics : grand public, institutionnel, scolaires, ... ;
 - excellente sensibilité environnementale / missions similaires dans le domaine de l'environnement.
- proposition financière (le prix sera indiqué TTC) : 40 %
 - qui répond aux critères européens qualité/prix des projets LIFE ;
 - modalités et échéanciers de paiement.
- contenu technique de la proposition : 30 %
 - caractère innovant et diversité des techniques proposées en lien avec les thématiques traitées ;
 - diversité de designs, d'univers, de méthodes d'approche et d'outils ;
 - respect de la charte graphique ;
 - pertinence de la proposition eu égard aux modalités du cahier des charges ;
 - méthodologie d'organisation, accompagnement et présence d'intervention et de réalisation de la prestation.

6.2. Les compétences requises

- Compétences et expériences en réalisation de films et d'animations ;
- Connaissance et expériences opérationnelles dans l'élaboration de films et animation au sein d'un fonctionnement partenarial ;
- Connaissance du territoire, des thématiques (urbanisation, usages, publics) et plus particulièrement des milieux littoraux ;
- Connaissance des notions de protection de l'environnement, de biodiversité, d'espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) et d'espèces natives et endémiques et/ou d'intérêt communautaire (réseau Natura 2000) ;
- Intérêt et curiosité pour l'innovation dans la prise en compte de la biodiversité ;
- Notion de « communication engageante ».

7. Réponse à la consultation

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre avant **le mardi 6 avril 2021, 17h**, comprenant les éléments suivants :

- Le présent cahier des charges signé pour acceptation ;
- Un devis détaillé du coût de la prestation (TTC et tous frais compris), récapitulatif :
 - le prix par type de réalisation : animations (prix à l'unité le cas échéant) et le film ;
 - le coût total et le détail du coût /journée ;
 - le délai d'exécution et l'échéancier par tâche ou module de réalisation;
 - les droits d'utilisation des animations et du film ;
 - les modalités de règlement ;
 - en bas de page, la mention "le prestataire" avec la signature du représentant du prestataire répondant à la présente consultation et la mention "bon pour acceptation, ARPE-ARB Provence-Alpes-Côte-D'azur".
- La proposition technique, avec un cahier des charges incluant le planning prévisionnel ;
- Une note décrivant les compétences sur la thématique traitée référençant des prestations similaires réalisées ou en cours, accompagnée d'un 'book' de réalisations (films et animations);
- Le CV de l'intervenant dédié.

Important : Tous les éléments compris dans votre dossier de proposition doivent comporter la mention **LIFE16 NAT/FR/000593**.

Uniquement par mail à:

Jenny-Soon MAZZELLA
Assistante de gestion Unité Biodiversité & espaces naturels
j.mazzella@arbe-regionsud.org

~

Dossier suivi par Cynthia LLAS
Coordinatrice du projet LIFE Habitats Calanques
+33(0)4.42.90.90.78
c.llas@arbe-regionsud.org